

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Fère-Champenoise

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2021

Date de la convocation : 18 novembre 2021

Date d'affichage : 3 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente novembre à vingt heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Gérard GORISSE, maire.

Présents : BOUCHER Delphine, BRETON Patrick, CAIN Patrick, COLAS Sarah, DEMALVOISINE Lydie, EGOT Bernadette, FOMPROIX Hubert, GEORGELIN José, GERGOINE Didier, GONCALVES Chantal, GORISSE Gérard, KEIME Violaine, LEPAGE Rémy, MICHEL Christophe, POUCINEAU Sabine, VANDERDONTAUDREY Audrey

Représentés : DE ANDRADE Maxime par GORISSE Gérard, HERBIN Julien par VANDERDONTAUDREY Audrey

Absents : MOREAU Clara

Secrétaire : Monsieur GORISSE Gérard

Le compte-rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

20211117 - Fixation du nombre d'adjoints

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	18	18	0	0	0

Suite à l'acceptation de la démission de Mme POINSENET Sandrine le 16 novembre 2021 par Mme la sous-préfète d'Épernay, le conseil municipal doit se réunir dans un délai de quinze jours pour fixer le nombre d'adjoint.

Monsieur le maire propose de réorganiser le travail entre les adjoints et les agents, et de ce fait, de revenir à 4 adjoints.

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2021_06_07_01 du 6 juillet 2021 modifiant le nombre d'adjoints à 5,

Considérant l'acceptation de la démission de Mme POINSENET Sandrine en date du 16 novembre 2021 par la sous-préfète d'Epernay,

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE de fixer le nombre d'adjoint à 4.

Informations et questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Fait à FÈRE-CHAMPENOISE, les jours, mois et an susdits

Le maire,